

Séance plénière du **11 avril 2024**,

L'an deux mille vingt-quatre, le **onze** du mois d'avril à **dix-huit heures trente**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 5 avril 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle polyvalente de Neuvy sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER – Mme Danielle ROY - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - Mme Martine BOREL - M. Hicham BOUJLILAT - Mme Béatrice BOULOGNE - Mme Corinne COLONEL - M. Alain DEDISSE - Mme Stéphanie OUVRY - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE – M. Bertrand FLANDIN – Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - Mme Nathalie LIEBARD - M. André SZYMANSKI - Mme Nadège COQUILLAT - Mme Stéphanie CHAPUIS - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO - M. Michel RENAUD - Mme Florence GUILLAUME

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN
Mme Mauricette JOSEPH remplacée par Mme Muriel BUISSON

Membres ayant donné pouvoir : M. Patrick PONSONNAILLE à M. Alain DEDISSE
M. Robert CHOLLET à Mme Nathalie LIEBARD
Mme Martine LEROY à Mme Béatrice BOULOGNE
M. Jacky SCHOLLER à Mme Jocelyne VERNAUX
Mme Pauline PABIOT à Mme Marie-France LURIER
M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
M. Jean-Claude GILLONNIER à M. Denis HOUCHOT
M. Patrick RAPEAU à M. Yves RAVET
M. Thierry BEAUVAIS à M. Philippe BOURGEOIS
M. Benjamin MASI à Mme Françoise CROTTET-FIGEAT
M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD à Mme Pascale QUILLIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Jocelyne VERNAUX** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Budget Primitif 2024

La Communauté de Communes dispose de 10 budgets établis selon des normes et techniques comptables différentes.

Le tableau des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (APCP) est présenté en annexe du budget.

Pour l'ensemble des budgets : les chapitres sont joints à la délibération.

Pour information, vous trouverez ci-dessous l'affectation des résultats de l'exercice 2023 qui fera l'objet d'une délibération lors du vote du compte administratif.

	Budget Principal	Lotissement du Val de Loire	Lotissement Tertiaire	Lotissement de Services	Réseau Initiative Public	Génépi	Assainissement	SPANC
Excédent de fonctionnement 2023	5 045 820,68 €	150 662,19 €	- €	- €	103 792,63 €	426 017,08 €	53 183,43 €	2 140,00 €
Besoin (+) ou excédent (-) de financement d'investissement	521 455,78 €	234 782,07 €	8 288,27 €	12 372,47 €	93 688,85 €	5 636,20 €	10 190,57 €	3 705,99 €
Excédent d'investissement 2023	1 690 050,17 €	234 782,07 €	8 288,27 €	12 372,47 €	- €	139 006,30 €	- €	3 705,99 €
Déficit d'investissement 2023	- €	- €	- €	- €	- €	- €	79 150,69 €	- €
Dépenses - Restes à réaliser	1 394 256,16 €	- €	- €	- €	93 688,85 €	144 642,40 €	8 078,64 €	- €
Recettes - Restes à réaliser	192 750,21 €	- €	- €	- €	- €	- €	97 420,00 €	- €
Affectation en réserves - Besoin d'investissement (1088)	521 455,78 €	- €	- €	- €	93 688,85 €	5 636,20 €	- €	- €
Excédent de fonctionnement à reporter au BP (compte 002)	4 524 364,90 €	150 662,19 €	- €	- €	103 803,76 €	420 980,88 €	53 183,43 €	2 140,00 €
Déficit de fonctionnement à reporter au BP (compte 002)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Excédent d'investissement à reporter au BP (compte 001)	1 690 050,17 €	234 782,07 €	8 288,27 €	12 372,47 €	- €	239 006,20 €	- €	3 705,99 €
Déficit d'investissement à reporter au BP (compte 001)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	79 150,69 €	- €

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et de la commission des Finances et après en avoir délibéré :

- **VOTE** le Budget Primitif 2024 conformément aux tableaux joints en annexe.

Budget Général :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Budget Lotissement Val de Loire :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Budget Lotissement Tertiaire :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Budget Lotissement des Services :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Budget SPANC :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Budget ASSAINISSEMENT :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Budget GEMAPI :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 51
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Budget RIP :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 51
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Budget mobilité :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 51
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Budget Collecte et Traitement des déchets :

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 11
Votants : 51
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président



Mme Jocelyne VERNAUX, secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 058-200067916-20240411-2024_11_04_18-DE

S²LO